PRESSE Communiqué de presse

rennes VIVRE EN INTELLIGENCE

Service de Presse
Rennes, Ville et Métropole
Tél. 02 23 62 22 34
@Rennes_presse

Mercredi 28 avril 2021

Médiation citoyenne

Nouvelles règles pour la pratique du skate place Hoche après le dialogue entre riverains et skateurs

Après plusieurs mois de dialogue entre les riverains et les skateurs, habitués de la place Hoche, grâce à la médiation mise en œuvre par la Ville de Rennes, de nouvelles règles s'appliquent désormais. La pratique du skate sur la place est dorénavant autorisée seulement les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 15 h à 20 h, par arrêté municipal. Un panneau d'information a été installé à l'attention les skateurs, qui s'exposent à une amende en cas de non-respect de ces nouvelles dispositions.

Certains aménagements de la place Hoche ont également été révisés pour réguler la pratique du skate sur la place ou pour protéger le banc (l'éclairage sera baissé grâce à l'emploi de LED, une étude sera conduite pour des revêtements roulants et absorbeurs de bruit).

La démarche : la médiation citoyenne

Comme en témoignent le nombre de projets liés à la glisse urbaine soutenus lors de la saison 5 du budget participatif, la pratique du skateboard connait, depuis plusieurs années, un fort engouement en ville.

Depuis l'été 2019, les riverains de la place Hoche ont mis en avant les nuisances liées au roulement des roues et des chocs de la planche sur le sol ou le mobilier urbain : les skateurs, qui s'y retrouvaient en grand nombre et tard le soir, perturbaient fortement la tranquillité du périmètre. Les comptages réalisés par les services de la Ville ont en effet montré que la place pouvait parfois accueillir jusqu'à 50 skateurs en même temps. Les nuisances sonores, la présence importante de groupes de skateurs et l'appropriation de l'espace par ce groupe ont peu à peu dégradé les relations avec riverains et commerçants et provoqué des conflits.

Dans un premier temps, des patrouilles de la police municipale sont passées pour sensibiliser les skateurs aux nuisances, particulièrement le soir.

La Ville de Rennes a souhaité renouer le dialogue et trouver des espaces et un environnement plus approprié pour les skateurs, notamment ceux qui ont une

pratique intensive sur l'espace public et nécessitant des aménagements de sécurité propres aux skateparks.

Au printemps 2020, la Ville de Rennes a fait appel à l'association Cité et médiation dont les deux médiatrices ont réalisé 25 entretiens individuels ou collectifs (une quarantaine de personnes rencontrées au total, notamment des riverains, des skateurs usagers de la place, et des commerçants). Six riverains et six skateurs se sont portés volontaires pour participer à plusieurs séances de travail, et constituer ainsi un groupe le plus représentatif possible des points de vue et des usages du lieu.

Ces réunions ont permis de faire émerger de nouvelles propositions et d'identifier des solutions faisant consensus. À l'automne 2020, après plusieurs rencontres, le groupe de travail a rendu une liste de propositions à l'adjoint à la Maire délégué au quartier Centre, Didier le Bougeant, qui les a validées.

La phase d'expérimentation qui commence en avril 2021 sera suivie par un comité, composé des participants à la médiation, pour s'assurer du respect des règles et adapter les dispositions si besoin.

En parallèle, les services de la Ville de Rennes se mobilisent pour mettre en œuvre les orientations issues de la médiation sur l'ensemble de son territoire : repérer différents lieux sur l'espace public permettant ce type de pratique, l'accompagner et aménager certains sites, encourager la médiation des pratiquants par les pairs, réguler cette pratique lorsqu'elle est source de conflit, en lien avec les autorités et les associations de skateboard rennaises. De plus, des représentants des skateurs sont désormais membres du Comité consultatif du Sport.

Les sites de glisse urbaine à Rennes

En dehors des créneaux prévus place Hoche, la pratique du skate et du roller reste possible sur l'espace public, et notamment sur les autres sites dédiés, existants ou en cours d'aménagement, à travers la ville et repérés avec les associations de skateboard :

- esplanade Charles de Gaulle, entre le Liberté et le gymnase Jean Prouf (Cité internationale) ;
- parc Saint-Cyr ;
- parvis sud de la gare ;
- rambla à Baud-Chardonnet ;
- rampe des Gayeulles ;
- Jules Ferry ;
- est du Mail F. Mitterrand.

À ces différents sites, s'ajoutent les lieux de glisses habituels (sept skateparks). Une cartographie a été éditée pour identifier les différents lieux de glisse et inciter les skateurs à investir les autres sites à leur disposition.

Pratique

- Pour en savoir plus : https://metropole.rennes.fr/des-skateurs-des-riverains-et-des-mediatrices.
- Il est possible de solliciter des riverains et des skateurs acceptant de répondre aux éventuelles demandes de témoignage : contacts à demander à l'adresse prescom@rennesmetropole.fr.

Pièce-jointe :

- Cartographie des sites de glisse urbaine à Rennes.